

# L'APPROCHE REGULATIONNISTE COMME GRILLE D'ANALYSE DE LA LOCALISATION ENTREPRENEURIALE

**SAJOURI Rabii**

Laboratoire de Recherches sur la Nouvelle Economie et Développement  
Faculté des sciences Juridiques, Economiques et Sociales  
Université Hassan II – Casablanca - Maroc

**MOFLIH Youssef**

Laboratoire de Recherches sur la Nouvelle Economie et Développement  
Faculté des sciences Juridiques, Economiques et Sociales  
Université Hassan II – Casablanca - Maroc

---

**Résumé :** Cet article explore l'approche régulationniste comme cadre théorique pour comprendre et analyser les dynamiques de localisation entrepreneuriale et les mécanismes de régulation territoriale. Face aux limites des approches économétriques traditionnelles, l'approche régulationniste offre une grille de lecture pertinente pour appréhender les interactions complexes entre institutions, réseaux et territoires dans les choix de localisation des entreprises. À travers une analyse approfondie des déterminants institutionnels, des dynamiques de régulation et du rôle du capital social, cet article propose un modèle régulationniste du management territorial qui intègre les dimensions économiques, sociales et politiques. L'article s'appuie sur une revue critique de la littérature et des études empiriques pour démontrer la pertinence de l'approche régulationniste dans l'analyse des trajectoires territoriales et la formulation des politiques publiques.

**Mots-clés :** Approche régulationniste, localisation entrepreneuriale, régulation territoriale, réseaux, capital social

---

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.16412038>



## 1. Introduction

Les approches d'inspiration organisationnelle, émergées dès les années 1970, occupent une place cruciale dans l'analyse des fondements stabilisateurs des structures économiques et sociales face aux intérêts divergents des agents économiques, qu'ils soient individus ou entités juridiques. Elles préconisent l'adoption de formes institutionnelles incitant ou obligeant les agents à collaborer, créant ainsi une réplique de la structure.

De manière plus spécifique, les approches relationnistes mettent en évidence trois catégories : tout d'abord, elles introduisent la notion de gouvernance ; ensuite, elles soulignent le rôle des réseaux dans les choix de localisation ; enfin, elles examinent les rapports de capital-social. À noter que cette approche remet en question la nature et le fonctionnement de l'État, basée davantage sur une critique des approches territoriales comme le district industriel et le milieu innovateur. Ces nouvelles approches ont réussi à mettre en évidence l'échec des anciens modèles de développement, notamment en ne permettant pas à certains pays en développement de surmonter la marginalisation, la dépendance et l'appauvrissement de la population, entraînant des résultats désastreux sur le plan économique et social. Cet échec s'explique par le fait que ces méthodes reposent sur les principes fondateurs de l'économétrie, où les relations sociales occupent une place limitée. L'approche régulationniste, en tant que cadre théorique, offre une grille de lecture pertinente pour appréhender les dynamiques de localisation entrepreneuriale et les mécanismes de régulation territoriale. Elle permet de dépasser les limites des approches économiques traditionnelles en intégrant les dimensions institutionnelles, sociales et politiques dans l'analyse des choix de localisation des entreprises et des trajectoires de développement territorial.

L'objectif de cet article est d'explorer l'approche régulationniste comme cadre d'analyse de la localisation entrepreneuriale, en mettant en évidence ses apports conceptuels et méthodologiques, ainsi que ses implications pour les politiques publiques et le management territorial. Il s'agit de comprendre comment les mécanismes de régulation influencent les choix de localisation des entreprises et façonnent les dynamiques territoriales.

Cet article est structuré comme suit. La première partie présente le cadre théorique de l'approche régulationniste, en définissant ses concepts clés et en retraçant son évolution. La deuxième partie analyse la localisation entrepreneuriale sous le prisme régulationniste, en mettant l'accent sur les déterminants institutionnels et les dynamiques de régulation. La troisième partie examine le rôle des réseaux et du capital social dans la régulation territoriale. La quatrième partie aborde la transformation des modèles de développement territorial à travers l'approche régulationniste. La cinquième partie présente des études empiriques et des applications de l'approche régulationniste. Enfin, la sixième partie propose un modèle régulationniste du management territorial, avec ses implications pour les politiques publiques.

## 2. Cadre théorique de l'approche régulationniste

### 2.1. Origines et évolution

L'approche régulationniste trouve ses origines dans les travaux de l'école française de la régulation, développée à partir des années 1970 par des économistes comme Aglietta, Boyer et Lipietz. Cette approche est née d'une critique des théories économiques dominantes, notamment le marxisme orthodoxe et l'économie néoclassique, jugées insuffisantes pour expliquer les transformations du capitalisme et les crises économiques.

Selon Boyer & Saillard (2002), l'approche régulationniste vise à "comprendre comment se transforment les structures économiques et sociales sur le long terme, en identifiant les mécanismes qui permettent à une configuration donnée de se reproduire de façon durable malgré les contradictions et les conflits qu'elle suscite". Elle s'intéresse particulièrement aux formes institutionnelles qui assurent la

régulation du système économique et social, c'est-à-dire qui permettent sa reproduction malgré ses contradictions internes. L'évolution de l'approche régulationniste est marquée par plusieurs phases. Dans un premier temps, les travaux se sont concentrés sur l'analyse des régimes d'accumulation et des modes de régulation au niveau national, avec une attention particulière portée à la transition du fordisme au post-fordisme. Dans un second temps, l'approche s'est élargie pour intégrer les dimensions spatiales et territoriales, en s'intéressant aux formes locales de régulation et aux dynamiques territoriales.

Comme le souligne Chateau (2017), l'approche régulationniste a connu un développement important dans différentes disciplines, au-delà de l'économie, notamment en géographie, en sociologie et en sciences politiques. Cette diffusion interdisciplinaire a enrichi l'approche en intégrant de nouvelles perspectives et de nouveaux objets d'étude, tout en maintenant son ancrage dans l'analyse des formes institutionnelles et des mécanismes de régulation. Aujourd'hui, l'approche régulationniste constitue un cadre théorique fécond pour analyser les transformations contemporaines du capitalisme, les dynamiques territoriales et les politiques publiques. Elle offre une grille de lecture pertinente pour comprendre les interactions complexes entre économie, société et territoire, en mettant l'accent sur les arrangements institutionnels qui structurent ces interactions.

## 2.2. Concepts clés

L'approche régulationniste s'articule autour de plusieurs concepts clés qui constituent son armature théorique et méthodologique. Parmi ces concepts, on peut citer :

- Le régime d'accumulation, qui désigne l'ensemble des régularités assurant une progression générale et relativement cohérente de l'accumulation du capital, c'est-à-dire permettant de résorber ou d'étaler dans le temps les distorsions et déséquilibres qui naissent en permanence du processus lui-même (Boyer, 1986). Il s'agit d'un modèle de croissance économique caractérisé par des formes spécifiques d'organisation de la production, de distribution des revenus, et de demande sociale.
- Le mode de régulation, qui désigne l'ensemble des procédures et des comportements, individuels et collectifs, qui ont la propriété de reproduire les rapports sociaux fondamentaux, de piloter le régime d'accumulation en vigueur et d'assurer la compatibilité d'un ensemble de décisions décentralisées (Boyer, 1986). Il s'agit des mécanismes institutionnels qui assurent la cohérence et la stabilité du régime d'accumulation.
- Les formes institutionnelles, qui sont les configurations spécifiques que prennent les rapports sociaux fondamentaux dans un espace-temps donné. Boyer & Saillard (2002) identifient cinq formes institutionnelles principales : le rapport salarial, les formes de la concurrence, le régime monétaire, les formes d'insertion dans l'économie internationale, et les formes de l'État.
- La crise, qui est conçue non pas comme un simple dysfonctionnement temporaire, mais comme une rupture structurelle dans le mode de régulation et/ou le régime d'accumulation. L'approche régulationniste distingue les petites crises, qui peuvent être résolues dans le cadre du mode de régulation existant, et les grandes crises, qui nécessitent une transformation profonde des formes institutionnelles.
- La périodisation, qui consiste à identifier des configurations historiques spécifiques de régimes d'accumulation et de modes de régulation. L'approche régulationniste a notamment mis en évidence la succession du régime d'accumulation extensive, du fordisme et du post-fordisme, chacun caractérisé par des formes institutionnelles et des mécanismes de régulation spécifiques.

Ces concepts permettent d'analyser les dynamiques économiques et sociales dans leur dimension historique et institutionnelle, en mettant l'accent sur les mécanismes qui assurent la stabilité relative des systèmes économiques malgré leurs contradictions internes. Ils offrent un cadre d'analyse pertinent pour comprendre les transformations du capitalisme et les trajectoires de développement territorial.

### 2.3. Application au territoire

L'application de l'approche régulationniste au territoire constitue un développement important de cette théorie, permettant d'analyser les dynamiques spatiales et les formes locales de régulation. Cette territorialisation de l'approche régulationniste s'est opérée à partir des années 1980, sous l'impulsion de chercheurs comme Alain Lipietz, Georges Benko et Allen Scott.

Selon Benko et Lipietz (2000), le territoire n'est pas un simple support passif des activités économiques, mais un construit social, produit par les interactions entre acteurs et structuré par des arrangements institutionnels spécifiques. L'approche régulationniste permet d'analyser ces constructions territoriales en mettant l'accent sur les formes locales de régulation, c'est-à-dire les mécanismes institutionnels qui assurent la cohérence et la stabilité des systèmes productifs locaux. L'application de l'approche régulationniste au territoire s'articule autour de plusieurs axes :

- L'analyse des systèmes productifs locaux, conçus comme des configurations territoriales spécifiques caractérisées par des formes particulières d'organisation de la production, de relations entre entreprises, et de rapports entre capital et travail. Ces systèmes productifs locaux peuvent prendre diverses formes, telles que les districts industriels, les milieux innovateurs, ou les clusters.
- L'étude des modes de régulation territoriale, c'est-à-dire des arrangements institutionnels qui assurent la coordination des activités économiques et sociales au niveau local. Ces modes de régulation territoriale impliquent une diversité d'acteurs, tels que les entreprises, les collectivités locales, les organisations professionnelles, et les institutions de formation et de recherche.
- L'analyse des articulations entre échelles spatiales, en mettant l'accent sur les relations entre les formes locales de régulation et les régulations nationales et globales. L'approche régulationniste permet de comprendre comment les territoires s'insèrent dans des dynamiques multi-scalaires, caractérisées par des tensions et des complémentarités entre différentes échelles de régulation.
- L'étude des trajectoires territoriales, en analysant comment les territoires évoluent au fil du temps, en fonction des transformations des régimes d'accumulation et des modes de régulation. L'approche régulationniste permet de comprendre les processus de développement, de crise et de reconversion des territoires, en mettant l'accent sur les facteurs institutionnels qui influencent ces trajectoires.

Comme le soulignent Menzori et al. (2021), l'application de l'approche régulationniste au territoire offre un cadre d'analyse pertinent pour comprendre les dynamiques spatiales du capitalisme contemporain, caractérisées par des processus simultanés de globalisation et de territorialisation. Elle permet de dépasser les approches économiques traditionnelles en intégrant les dimensions institutionnelles, sociales et politiques dans l'analyse des dynamiques territoriales.

## 3. Localisation entrepreneuriale sous le prisme régulationniste

### 3.1. Déterminants institutionnels des choix de localisation

L'approche régulationniste offre un cadre d'analyse pertinent pour comprendre les déterminants institutionnels des choix de localisation des entreprises. Contrairement aux approches économiques traditionnelles, qui mettent l'accent sur les facteurs de coût et de marché, l'approche régulationniste souligne l'importance des arrangements institutionnels qui structurent l'environnement des entreprises et influencent leurs décisions de localisation. Selon Boyer & Saillard (2002), les choix de localisation des entreprises sont influencés par les cinq formes institutionnelles fondamentales identifiées par l'approche régulationniste :

- Le rapport salarial, qui concerne les relations entre capital et travail, notamment en termes de conditions d'emploi, de rémunération, et de qualification. Les territoires se différencient par leurs

systèmes de formation, leurs relations professionnelles, et leurs marchés du travail, créant des avantages comparatifs institutionnels qui influencent les choix de localisation des entreprises.

- Les formes de la concurrence, qui concernent les relations entre entreprises, notamment en termes de compétition, de coopération, et d'organisation industrielle. Les territoires se différencient par leurs structures industrielles, leurs réseaux d'entreprises, et leurs systèmes de régulation de la concurrence, créant des environnements plus ou moins favorables à certains types d'activités.
- Le régime monétaire, qui concerne les relations financières, notamment en termes d'accès au crédit, de financement de l'innovation, et de gestion des risques. Les territoires se différencient par leurs systèmes financiers, leurs mécanismes de financement des entreprises, et leurs dispositifs de soutien à l'investissement, influençant les décisions de localisation des entreprises.
- Les formes d'insertion dans l'économie internationale, qui concernent les relations avec l'extérieur, notamment en termes d'échanges commerciaux, d'investissements étrangers, et de transferts de technologie. Les territoires se différencient par leur degré d'ouverture, leurs spécialisations internationales, et leurs politiques commerciales, créant des opportunités et des contraintes pour les entreprises.
- Les formes de l'État, qui concernent les interventions publiques, notamment en termes de régulation économique, de politiques sectorielles, et d'aménagement du territoire. Les territoires se différencient par leurs systèmes politico-administratifs, leurs politiques publiques, et leurs modes de gouvernance, influençant l'attractivité et la compétitivité territoriale.

Ces déterminants institutionnels des choix de localisation ne sont pas indépendants les uns des autres, mais forment des configurations institutionnelles cohérentes, caractéristiques de chaque territoire. Comme le soulignent Menzori et ses collaborateurs (2021), ces configurations institutionnelles créent des avantages comparatifs institutionnels qui orientent les choix de localisation des entreprises en fonction de leurs stratégies et de leurs besoins spécifiques ; L'approche régulationniste permet ainsi de comprendre pourquoi certains territoires attirent certains types d'entreprises et d'activités, en fonction de la compatibilité entre les caractéristiques institutionnelles du territoire et les exigences des entreprises. Elle met en évidence le caractère socialement et historiquement construit des avantages comparatifs territoriaux, au-delà des simples dotations en facteurs de production.

### **3.2. Rôle des formes institutionnelles dans la structuration territoriale**

Les formes institutionnelles identifiées par l'approche régulationniste jouent un rôle crucial dans la structuration des territoires, en façonnant les relations entre acteurs, les modes d'organisation productive, et les trajectoires de développement. Elles constituent le cadre dans lequel s'inscrivent les dynamiques territoriales et les processus de localisation entrepreneuriale. Selon Benko & Lipietz (2000), les formes institutionnelles territoriales ne sont pas de simples déclinaisons locales des formes nationales, mais des constructions spécifiques, résultant des interactions entre acteurs locaux et des relations avec d'autres échelles spatiales. Elles présentent une diversité importante, reflétant la variété des contextes historiques, culturels et politiques dans lesquels elles s'inscrivent. Le rôle des formes institutionnelles dans la structuration territoriale s'exprime à travers plusieurs mécanismes :

- La différenciation territoriale, en créant des spécificités locales qui distinguent les territoires les uns des autres. Les formes institutionnelles contribuent à la formation d'identités territoriales et de modèles de développement spécifiques, qui peuvent constituer des avantages comparatifs dans la compétition inter-territoriale.
- La coordination des acteurs territoriaux, en fournissant des règles, des normes et des conventions qui structurent les interactions entre entreprises, institutions publiques, et organisations de la société civile. Les formes institutionnelles facilitent la coopération et la résolution des conflits, contribuant à la cohésion et à la gouvernance territoriale.

- La régulation des dynamiques économiques et sociales, en assurant la stabilité et la cohérence des systèmes productifs locaux. Les formes institutionnelles permettent d'absorber les chocs externes, de gérer les contradictions internes, et d'adapter les structures territoriales aux évolutions de l'environnement.
- L'orientation des trajectoires de développement, en influençant les choix stratégiques des acteurs territoriaux et les processus d'innovation et de transformation. Les formes institutionnelles peuvent favoriser certaines voies de développement et en bloquer d'autres, créant des phénomènes de dépendance au sentier et de verrouillage institutionnel.

Comme le soulignent Ayllón & Miralles (2015), les formes institutionnelles territoriales sont à la fois le produit et le cadre des stratégies des acteurs. Elles résultent des rapports de force et des compromis entre groupes sociaux, tout en contraignant et en habilitant l'action des individus et des organisations. Cette dialectique entre structures et actions est au cœur de l'approche régulationniste du territoire. L'analyse des formes institutionnelles territoriales permet ainsi de comprendre les processus de structuration spatiale de l'économie et de la société, en mettant en évidence les mécanismes institutionnels qui façonnent les territoires et influencent les choix de localisation des entreprises. Elle offre un cadre d'analyse pertinent pour appréhender la diversité des modèles territoriaux et leurs évolutions dans le temps.

### **3.3. Dynamiques de régulation et attractivité territoriale**

L'approche régulationniste permet d'analyser les relations entre les dynamiques de régulation et l'attractivité territoriale, en mettant en évidence comment les mécanismes institutionnels influencent la capacité des territoires à attirer et à retenir les entreprises, les investissements et les talents. Elle offre un cadre d'analyse pertinent pour comprendre les facteurs institutionnels de la compétitivité territoriale. Selon Boyer & Saillard (2002), l'attractivité territoriale ne se réduit pas aux avantages comparatifs traditionnels (coûts des facteurs, accessibilité, taille du marché), mais dépend également de la qualité et de la cohérence des arrangements institutionnels qui structurent le territoire. Ces arrangements institutionnels constituent des actifs spécifiques territorialisés qui peuvent créer des avantages concurrentiels durables pour les territoires. Les dynamiques de régulation influencent l'attractivité territoriale à travers plusieurs mécanismes :

- La réduction des incertitudes et des coûts de transaction, en fournissant un cadre stable et prévisible pour les activités économiques. Les mécanismes de régulation permettent aux entreprises de développer des anticipations fiables et de s'engager dans des investissements à long terme, renforçant l'attractivité du territoire.
- La création d'externalités positives, en favorisant les interactions entre acteurs et la mutualisation des ressources. Les mécanismes de régulation facilitent la circulation des connaissances, la coopération inter-entreprises, et la formation de réseaux d'innovation, créant des avantages d'agglomération qui renforcent l'attractivité territoriale.
- L'adaptation aux évolutions de l'environnement, en permettant aux territoires de se transformer et de se repositionner face aux changements économiques, technologiques et sociaux. Les mécanismes de régulation facilitent les processus d'apprentissage collectif et d'innovation institutionnelle, renforçant la résilience et l'attractivité du territoire à long terme.
- La différenciation et la spécialisation territoriale, en favorisant le développement de compétences et de ressources spécifiques. Les mécanismes de régulation permettent aux territoires de se positionner sur des créneaux particuliers et de développer des avantages comparatifs institutionnels, renforçant leur attractivité pour certains types d'activités et d'entreprises.

Comme le soulignent Menzori et ces collaborateurs (2021), les dynamiques de régulation territoriale ne sont pas figées, mais évoluent en fonction des stratégies des acteurs, des transformations de l'environnement, et des crises et des conflits qui traversent les territoires. Cette évolution peut prendre la forme d'ajustements incrémentaux ou de transformations plus radicales, en fonction de la capacité des acteurs à remettre en question et à renouveler les arrangements institutionnels existants. L'analyse des dynamiques de régulation permet ainsi de comprendre pourquoi certains territoires parviennent à maintenir ou à renforcer leur attractivité dans un contexte de changements rapides, tandis que d'autres connaissent des processus de déclin ou de marginalisation. Elle met en évidence l'importance des capacités d'adaptation et d'innovation institutionnelle dans la compétitivité territoriale à long terme.

#### **4. Réseaux et capital social dans la régulation territoriale**

##### **4.1. Théorie des réseaux appliquée au territoire**

La théorie des réseaux constitue un complément essentiel à l'approche régulationniste pour analyser les dynamiques territoriales et les processus de localisation entrepreneuriale. Elle permet de comprendre comment les relations entre acteurs structurent l'espace économique et social, et comment ces structures relationnelles influencent les comportements et les performances des individus et des organisations. Selon Granovetter (1985), les activités économiques sont encadrées dans des réseaux de relations sociales qui influencent les comportements et les décisions des acteurs. Cette perspective d'encastrement social de l'économie est particulièrement pertinente pour l'analyse des dynamiques territoriales, où les proximités géographiques et organisationnelles favorisent le développement de relations denses et multiformes entre acteurs. L'application de la théorie des réseaux au territoire s'articule autour de plusieurs concepts clés :

- Les réseaux territoriaux, qui désignent les structures relationnelles qui connectent les acteurs d'un territoire, tels que les entreprises, les institutions publiques, les organisations de la société civile, et les individus. Ces réseaux peuvent être formels (associations, consortiums, partenariats) ou informels (relations personnelles, communautés de pratique), et impliquer différents types de liens (économiques, politiques, sociaux, culturels).
- Les propriétés structurelles des réseaux, qui concernent la configuration des relations entre acteurs, notamment en termes de densité (nombre de liens par rapport au nombre maximum possible), de centralité (position des acteurs dans le réseau), et de cohésion (formation de sous-groupes densément connectés). Ces propriétés influencent la circulation des ressources, des informations et des influences au sein du territoire.
- Les dynamiques de réseau, qui concernent l'évolution des structures relationnelles au fil du temps, notamment en termes de formation, de maintien et de dissolution des liens. Ces dynamiques sont influencées par des facteurs tels que la proximité géographique, les affinités culturelles, les complémentarités économiques, et les interventions institutionnelles.
- Les effets de réseau, qui concernent l'impact des structures relationnelles sur les comportements et les performances des acteurs territoriaux. Ces effets peuvent être positifs (accès à des ressources, réduction des coûts de transaction, apprentissage collectif) ou négatifs (verrouillage cognitif, exclusion, capture par des intérêts particuliers), en fonction des caractéristiques des réseaux et du contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Comme le soulignent Ayllón & Miralles (2015), les réseaux territoriaux jouent un rôle crucial dans les processus de régulation territoriale, en complétant et en renforçant les mécanismes institutionnels formels. Ils constituent des structures intermédiaires entre les individus et les institutions, facilitant la coordination des actions, la résolution des conflits, et l'adaptation aux changements de l'environnement. L'analyse des réseaux territoriaux permet ainsi de comprendre comment les relations entre acteurs

contribuent à la structuration et à la dynamique des territoires, en influençant les choix de localisation des entreprises, les processus d'innovation, et les trajectoires de développement. Elle offre un cadre d'analyse pertinent pour appréhender la dimension relationnelle de la régulation territoriale, au-delà des approches purement institutionnelles.

#### **4.2. Capital social comme ressource territoriale**

Le concept de capital social, défini par Putnam (1993) comme "les caractéristiques de l'organisation sociale, telles que les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel", constitue une ressource essentielle pour les territoires. Il représente la capacité des acteurs territoriaux à coopérer, à partager des informations et des ressources, et à s'engager dans des actions collectives. L'approche régulationniste permet d'analyser le capital social comme une composante des modes de régulation territoriale, en mettant en évidence son rôle dans la coordination des activités économiques et sociales, la résolution des conflits, et l'adaptation aux changements de l'environnement. Elle souligne l'importance des dimensions institutionnelles et historiques du capital social, au-delà de ses aspects purement relationnels. Le capital social comme ressource territoriale présente plusieurs caractéristiques importantes :

- Il est territorialisé, c.-à-d. ancré dans des contextes spatiaux spécifiques, caractérisés par des proximités géographiques et organisationnelles qui favorisent les interactions répétées et la formation de relations de confiance. Cette territorialisation du capital social crée des spécificités locales qui peuvent constituer des avantages comparatifs dans la compétition inter-territoriale.
- Il est cumulatif, c.-à-d. qu'il tend à s'accroître avec l'usage, à travers des processus d'apprentissage collectif et de renforcement de la confiance. Cette cumulativité du capital social crée des phénomènes de dépendance au sentier, où les territoires riches en capital social tendent à en accumuler davantage, tandis que les territoires pauvres en capital social peinent à en développer.
- Il est fragile, c.-à-d. qu'il peut être détruit ou dégradé par des chocs externes, des conflits internes, ou des transformations socio-économiques profondes. Cette fragilité du capital social nécessite des efforts constants de maintenance et de renouvellement, à travers des investissements dans les institutions et les relations sociales.
- Il est ambivalent, c'est-à-dire qu'il peut avoir des effets positifs ou négatifs sur le développement territorial, en fonction de sa nature et de son utilisation. Le capital social ou bonding (liens forts au sein de groupes homogènes) peut favoriser la cohésion interne mais limiter l'ouverture et l'innovation, tandis que le capital social ou bridging (liens faibles entre groupes hétérogènes) peut favoriser l'ouverture et l'innovation mais réduire la cohésion interne.

Comme le soulignent Menzori et ses collaborateurs (2021), le capital social constitue une ressource stratégique pour les territoires, influençant leur capacité à attirer et à retenir les entreprises, à stimuler l'innovation, et à s'adapter aux changements de l'environnement. Il représente un "avantage relationnel" qui peut compenser d'autres désavantages territoriaux, tels que l'éloignement des marchés ou la faiblesse des infrastructures physiques. L'analyse du capital social comme ressource territoriale permet ainsi de comprendre comment les relations sociales contribuent à la performance et à la résilience des territoires, en complément des ressources matérielles et des arrangements institutionnels formels. Elle offre un cadre d'analyse pertinent pour appréhender la dimension sociale de la régulation territoriale et ses implications pour les choix de localisation des entreprises.

#### **4.3. Mécanismes relationnels de régulation**

Les mécanismes relationnels de régulation, basés sur les interactions directes entre acteurs et les normes sociales qui les encadrent, jouent un rôle crucial dans la gouvernance territoriale, en complément

des mécanismes institutionnels formels. Ils permettent de coordonner les actions, de résoudre les conflits, et d'adapter les comportements aux évolutions de l'environnement, à travers des processus d'ajustement mutuel et d'apprentissage collectif. L'approche régulationniste permet d'analyser ces mécanismes relationnels comme des composantes essentielles des modes de régulation territoriale, en mettant en évidence leur rôle dans la stabilisation et la transformation des systèmes productifs locaux. Elle souligne l'importance des interactions entre mécanismes relationnels et mécanismes institutionnels dans la gouvernance territoriale. Les mécanismes relationnels de régulation s'appuient sur plusieurs processus complémentaires :

- La confiance, qui permet de réduire l'incertitude et les coûts de transaction dans les relations entre acteurs. Selon Dupuy & Torre (2004), la confiance territoriale se construit à travers des interactions répétées, des expériences partagées, et des références communes, facilitées par la proximité géographique et organisationnelle. Elle constitue un lubrifiant essentiel des relations économiques et sociales au sein des territoires.
- La réputation, qui incite les acteurs à respecter leurs engagements et à adopter des comportements coopératifs. Dans les contextes territoriaux, caractérisés par des interactions fréquentes et une forte visibilité sociale, la réputation constitue un actif précieux pour les individus et les organisations, les incitant à préserver leur image et leur crédibilité auprès des autres acteurs.
- La réciprocité, qui favorise les échanges équilibrés et durables entre acteurs. Selon Polanyi (1944), la réciprocité constitue un principe d'intégration économique distinct du marché et de la redistribution, particulièrement important dans les contextes territoriaux où les relations sont personnalisées et inscrites dans la durée. Elle permet de mobiliser des ressources et des compétences qui ne seraient pas accessibles à travers les mécanismes marchands ou hiérarchiques.
- L'apprentissage collectif, qui permet aux acteurs d'adapter leurs comportements et leurs stratégies en fonction des expériences partagées. Dans les contextes territoriaux, caractérisés par des proximités multiples, l'apprentissage collectif facilite la diffusion des connaissances, l'innovation collaborative, et l'adaptation aux changements de l'environnement. Il constitue un mécanisme essentiel de régulation des dynamiques territoriales.

Comme le soulignent Ayllón & Miralles (2015), ces mécanismes relationnels de régulation ne se substituent pas aux mécanismes institutionnels formels, mais les complètent et les renforcent. Ils permettent de combler les lacunes et les rigidités des arrangements institutionnels, en offrant des modes de coordination plus flexibles et adaptés aux spécificités des contextes locaux. L'analyse des mécanismes relationnels de régulation permet ainsi de comprendre comment les interactions entre acteurs contribuent à la gouvernance territoriale, en influençant les comportements, les décisions, et les performances des individus et des organisations. Elle offre un cadre d'analyse pertinent pour appréhender la dimension informelle et interpersonnelle de la régulation territoriale, au-delà des approches purement institutionnelles.

## **5. Transformation des modèles de développement territorial**

### **5.1. Critique des approches traditionnelles**

L'approche régulationniste offre une critique approfondie des approches traditionnelles du développement territorial, en mettant en évidence leurs limites conceptuelles, méthodologiques et politiques. Cette critique s'inscrit dans une remise en question plus large des modèles de développement dominants, jugés inadaptés aux réalités contemporaines et aux aspirations des sociétés. Selon Boyer & Saillard (2002), les approches traditionnelles du développement territorial présentent plusieurs limites importantes :

- Une vision réductrice de l'économie, centrée sur les mécanismes marchands et les facteurs de production matériels, négligeant les dimensions institutionnelles, sociales et culturelles du développement. Cette vision conduit à des analyses partielles et décontextualisées, qui ne permettent pas de comprendre la complexité et la diversité des dynamiques territoriales.
- Une conception a-historique et a-spatiale du développement, ignorant les spécificités des contextes territoriaux et les trajectoires historiques qui les ont façonnés. Cette conception conduit à des modèles universalistes et standardisés, qui ne tiennent pas compte des particularités locales et des dépendances au sentier qui caractérisent les territoires.
- Une approche technocratique et descendante, privilégiant les interventions externes et les solutions expertes, au détriment des initiatives locales et des savoirs endogènes. Cette approche conduit à des politiques déconnectées des réalités territoriales et peu appropriées par les acteurs locaux, limitant leur efficacité et leur durabilité.
- Une focalisation sur la croissance économique quantitative, mesurée par des indicateurs agrégés tels que le PIB, négligeant les dimensions qualitatives du développement, telles que le bien-être, l'équité, et la durabilité. Cette focalisation conduit à des stratégies de développement déséquilibrées, qui peuvent générer des externalités négatives importantes sur le plan social et environnemental.

Ces limites des approches traditionnelles sont particulièrement évidentes dans le cas des pays en développement, où les modèles importés des pays industrialisés ont souvent conduit à des échecs retentissants, comme le souligne le chapitre analysé. Ces échecs s'expliquent par le fait que ces modèles reposent sur les principes fondateurs de l'économétrie, où les relations sociales occupent une place limitée, et ne permettent pas de prendre en compte les spécificités institutionnelles et culturelles des territoires concernés. Comme le soulignent Menzori et ces collaborateurs (2021), cette critique des approches traditionnelles ne vise pas à rejeter toute forme de rationalité économique ou d'intervention publique, mais à promouvoir des approches plus intégrées, contextualisées et participatives du développement territorial. Elle invite à repenser les fondements théoriques et méthodologiques de l'analyse territoriale, en intégrant les apports de l'économie institutionnelle, de la sociologie économique, et de la géographie critique.

## 5.2. Émergence de nouveaux paradigmes

Face aux limites des approches traditionnelles, de nouveaux paradigmes du développement territorial ont émergé, s'inspirant notamment de l'approche régulationniste et d'autres courants hétérodoxes. Ces nouveaux paradigmes proposent des visions alternatives du développement, plus attentives aux spécificités territoriales, aux dimensions institutionnelles et sociales, et aux enjeux de durabilité et d'équité. Selon Pecqueur (2006), ces nouveaux paradigmes s'articulent autour de plusieurs principes communs :

- Une vision territoriale du développement, qui considère le territoire non pas comme un simple support des activités économiques, mais comme un construit social, produit par les interactions entre acteurs et structuré par des arrangements institutionnels spécifiques. Cette vision met l'accent sur les ressources territoriales spécifiques, qui ne peuvent être délocalisées ou reproduites ailleurs, et qui constituent des avantages comparatifs durables.
- Une approche multidimensionnelle du développement, qui intègre les dimensions économiques, sociales, culturelles, environnementales et politiques dans une perspective holistique. Cette approche reconnaît les interdépendances entre ces différentes dimensions et la nécessité de les articuler de manière cohérente dans les stratégies de développement.

- Une conception endogène du développement, qui valorise les ressources, les compétences et les initiatives locales, tout en reconnaissant l'importance des relations avec l'extérieur et des articulations entre échelles spatiales. Cette conception met l'accent sur la capacité des acteurs territoriaux à se mobiliser, à coopérer et à innover pour valoriser leurs spécificités et répondre à leurs besoins.
- Une perspective participative et inclusive, qui implique l'ensemble des acteurs territoriaux dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de développement. Cette perspective reconnaît la diversité des intérêts, des valeurs et des savoirs présents sur le territoire, et la nécessité de les articuler dans des processus de délibération et de co-construction.

Parmi ces nouveaux paradigmes, on peut citer le développement territorial, le développement local, l'économie territoriale, et le développement territorial durable. Ces approches, bien que distinctes dans leurs accents et leurs méthodes, partagent une vision commune du territoire comme espace de projet et de régulation, et du développement comme processus multidimensionnel et participatif. Comme le soulignent Ayllón & Miralles (2015), ces nouveaux paradigmes ne constituent pas une rupture totale avec les approches antérieures, mais plutôt une évolution et un enrichissement, intégrant certains acquis des théories classiques tout en les dépassant. Ils offrent des cadres d'analyse et d'action plus adaptés aux réalités contemporaines et aux aspirations des sociétés, en termes de bien-être, d'équité et de durabilité. L'émergence de ces nouveaux paradigmes témoigne d'une transformation profonde des conceptions du développement territorial, en réponse aux crises économiques, sociales et environnementales, et aux aspirations croissantes des populations à participer aux décisions qui les concernent. Elle s'inscrit dans une remise en question plus large des modèles de développement dominants et une recherche de voies alternatives, plus respectueuses des spécificités territoriales et des équilibres écologiques et sociaux.

### **5.3. Rôle de la régulation dans les trajectoires territoriales**

L'approche régulationniste met en évidence le rôle crucial des mécanismes de régulation dans les trajectoires territoriales, en influençant la stabilité, l'adaptation et la transformation des systèmes productifs locaux. Elle permet de comprendre comment les arrangements institutionnels et relationnels façonnent les dynamiques territoriales et conditionnent les possibilités de développement. Selon Boyer & Saillard (2002), les mécanismes de régulation territoriale influencent les trajectoires territoriales à travers plusieurs processus complémentaires :

- La stabilisation des systèmes productifs locaux, en assurant la coordination des activités économiques, la résolution des conflits, et la reproduction des rapports sociaux fondamentaux. Cette fonction stabilisatrice permet aux territoires de maintenir leur cohérence et leur viabilité face aux perturbations internes et externes, en préservant les conditions nécessaires à l'accumulation du capital et à la satisfaction des besoins sociaux.
- L'adaptation aux évolutions de l'environnement, en permettant aux territoires de s'ajuster aux changements économiques, technologiques, sociaux et politiques. Cette fonction adaptative repose sur la capacité des mécanismes de régulation à absorber les chocs, à mobiliser de nouvelles ressources, et à reconfigurer les relations entre acteurs, sans remettre en cause les fondements du système productif local.
- La transformation structurelle, en facilitant ou en entravant les processus de reconversion et de repositionnement des territoires face aux crises profondes et aux ruptures paradigmatiques. Cette fonction transformative dépend de la capacité des mécanismes de régulation à évoluer eux-mêmes, à travers des processus d'innovation institutionnelle et de recomposition des compromis sociaux.

Ces différentes fonctions des mécanismes de régulation ne s'exercent pas de manière uniforme sur tous les territoires, mais varient en fonction des contextes historiques, des configurations institutionnelles,

et des rapports de force entre acteurs. Certains territoires disposent de mécanismes de régulation plus robustes, flexibles et inclusifs, qui leur permettent de mieux résister aux chocs, de s'adapter aux changements, et de se transformer face aux crises.

Comme le soulignent Menzori et ces collaborateurs (2021), les trajectoires territoriales ne sont pas déterminées uniquement par les facteurs externes ou les dotations initiales, mais aussi par la capacité des acteurs territoriaux à construire et à faire évoluer leurs mécanismes de régulation. Cette capacité dépend notamment du capital social, des compétences collectives, et des arrangements institutionnels qui caractérisent chaque territoire. L'analyse du rôle de la régulation dans les trajectoires territoriales permet ainsi de comprendre pourquoi certains territoires parviennent à maintenir leur dynamisme et leur attractivité sur le long terme, tandis que d'autres connaissent des processus de déclin ou de marginalisation. Elle met en évidence l'importance des facteurs institutionnels et relationnels dans la résilience et la capacité d'adaptation des territoires face aux défis contemporains.

## **6. Études empiriques et applications**

### **6.1. Analyse de cas de régulation territoriale**

L'approche régulationniste a inspiré de nombreuses études empiriques visant à analyser les mécanismes de régulation territoriale dans différents contextes géographiques et sectoriels. Ces études de cas permettent d'illustrer et d'enrichir les concepts théoriques, en mettant en évidence la diversité des arrangements institutionnels et relationnels qui structurent les territoires. Parmi ces études empiriques, on peut citer plusieurs exemples significatifs :

- L'analyse des districts industriels italiens, réalisée notamment par Benko & Lipietz (2000), qui met en évidence les mécanismes de régulation spécifiques de ces systèmes productifs localisés, caractérisés par une forte densité de petites et moyennes entreprises spécialisées, des relations de coopération et de compétition, et un ancrage territorial profond. Cette analyse montre comment les arrangements institutionnels formels (associations professionnelles, collectivités locales, centres de formation) et informels (réseaux familiaux, normes sociales, identité territoriale) se combinent pour assurer la coordination des activités et la compétitivité du district.
- L'étude des pôles de compétitivité français, menée par Torre (2006), qui analyse les mécanismes de régulation de ces clusters d'innovation, créés par l'État pour renforcer les synergies entre entreprises, centres de recherche et organismes de formation. Cette étude montre comment ces pôles combinent des logiques descendantes (politiques nationales, financements publics) et ascendantes (initiatives locales, coopérations inter-entreprises), et comment ils articulent différentes échelles spatiales (locale, régionale, nationale, globale) dans leurs mécanismes de gouvernance.
- L'analyse des systèmes productifs locaux dans les pays en développement, réalisée notamment par Courlet (2008), qui met en évidence les spécificités des mécanismes de régulation territoriale dans ces contextes, caractérisés par des institutions formelles souvent faibles ou inadaptées, et une importance accrue des relations informelles et des solidarités communautaires. Cette analyse montre comment ces systèmes productifs locaux parviennent à se développer malgré les contraintes institutionnelles et économiques, en s'appuyant sur des ressources endogènes et des arrangements spécifiques.
- L'étude des territoires en reconversion industrielle, menée par Daviet (2005), qui analyse les mécanismes de régulation à l'œuvre dans ces territoires confrontés à des crises profondes et à des nécessités de transformation structurelle. Cette étude montre comment ces territoires parviennent, ou non, à renouveler leurs bases économiques et leurs arrangements institutionnels, en fonction de leur

capacité à mobiliser des ressources, à construire de nouvelles coalitions d'acteurs, et à développer de nouvelles compétences et identités.

Ces études empiriques mettent en évidence plusieurs enseignements importants pour l'analyse régulationniste des territoires :

- La diversité des mécanismes de régulation territoriale, qui varient en fonction des contextes historiques, culturels, économiques et politiques. Cette diversité témoigne de la capacité des acteurs territoriaux à inventer des arrangements spécifiques, adaptés à leurs besoins et à leurs ressources.
- L'importance des articulations entre différentes formes de régulation (marchande, étatique, communautaire) et différentes échelles spatiales (locale, régionale, nationale, globale). Ces articulations permettent aux territoires de combiner les avantages de différentes logiques et de différents niveaux d'action.
- Le caractère dynamique et évolutif des mécanismes de régulation territoriale, qui se transforment en fonction des changements de l'environnement, des apprentissages des acteurs, et des reconfigurations des rapports de force. Cette évolution témoigne de la capacité d'adaptation et d'innovation institutionnelle des territoires.
- L'importance des facteurs culturels, identitaires et relationnels dans les mécanismes de régulation territoriale, au-delà des aspects purement économiques et institutionnels. Ces facteurs contribuent à la cohésion sociale, à la confiance entre acteurs, et à la mobilisation collective autour de projets communs.

Comme le soulignent Ayllón & Miralles (2015), ces études empiriques ne visent pas à identifier un modèle unique ou optimal de régulation territoriale, mais à comprendre la diversité des arrangements possibles et les conditions de leur efficacité dans différents contextes. Elles contribuent à enrichir l'approche régulationniste en l'ancrant dans des réalités territoriales concrètes et diversifiées.

## **6.2. Impact sur le développement économique local**

L'approche régulationniste permet d'analyser l'impact des mécanismes de régulation sur le développement économique local, en mettant en évidence comment ces mécanismes influencent la performance, la résilience et la durabilité des systèmes productifs territorialisés. Elle offre un cadre d'analyse pertinent pour comprendre les facteurs institutionnels et relationnels du développement territorial. Selon Courlet (2008), les mécanismes de régulation territoriale influencent le développement économique local à travers plusieurs canaux :

- La coordination des activités économiques, en réduisant les coûts de transaction, en facilitant la circulation des informations, et en permettant la résolution des conflits. Cette coordination améliore l'efficacité allocative et productive des systèmes économiques locaux, en favorisant une meilleure utilisation des ressources et une plus grande spécialisation des acteurs.
- La mobilisation des ressources territoriales, en facilitant l'identification, la valorisation et la combinaison des actifs matériels et immatériels présents sur le territoire. Cette mobilisation permet de créer des avantages comparatifs spécifiques, basés sur des ressources non délocalisables et difficilement imitables, renforçant la compétitivité territoriale.
- La stimulation de l'innovation, en favorisant les interactions entre acteurs, la circulation des connaissances, et la prise de risque collective. Cette stimulation permet aux territoires de renouveler leurs produits, leurs procédés et leurs organisations, en réponse aux évolutions des marchés et des technologies.

- La gestion des externalités, en internalisant les effets externes positifs et négatifs des activités économiques, à travers des mécanismes de compensation, de mutualisation et de régulation. Cette gestion permet d'optimiser les bénéfices collectifs du développement économique et de réduire ses coûts sociaux et environnementaux.

Ces effets des mécanismes de régulation sur le développement économique local ne sont pas automatiques ni uniformes, mais dépendent de la qualité et de la cohérence des arrangements institutionnels et relationnels. Certains mécanismes de régulation peuvent favoriser le développement économique à court terme mais compromettre sa durabilité à long terme, tandis que d'autres peuvent sembler contraignants à court terme mais garantir une plus grande résilience et durabilité. Comme le soulignent Menzori et ses collaborateurs (2021), l'impact des mécanismes de régulation sur le développement économique local dépend également de leur capacité à s'adapter aux évolutions de l'environnement et à intégrer les innovations technologiques, organisationnelles et sociales. Les territoires dotés de mécanismes de régulation trop rigides ou trop conservateurs peuvent connaître des phénomènes de verrouillage (lock-in) qui compromettent leur capacité à se renouveler et à saisir de nouvelles opportunités.

L'analyse de l'impact des mécanismes de régulation sur le développement économique local permet ainsi de comprendre pourquoi certains territoires parviennent à générer et à maintenir des dynamiques de développement endogène, tandis que d'autres restent dépendants d'impulsions externes ou connaissent des processus de déclin. Elle met en évidence l'importance des facteurs institutionnels et relationnels dans la performance économique des territoires, au-delà des facteurs traditionnels tels que les dotations en ressources naturelles ou la localisation géographique.

## **7. Vers un modèle régulationniste du management territorial**

### **7.1. Proposition d'un cadre analytique intégré**

Face à la complexité et à la diversité des dynamiques territoriales, il est nécessaire de développer un cadre analytique intégré, s'inspirant de l'approche régulationniste et d'autres courants théoriques complémentaires. Ce cadre vise à fournir des outils conceptuels et méthodologiques pour comprendre, analyser et orienter les processus de développement territorial dans une perspective régulationniste. Le cadre analytique proposé s'articule autour de quatre dimensions complémentaires :

- La dimension institutionnelle, qui concerne les arrangements formels et informels qui structurent les interactions entre acteurs territoriaux. Cette dimension comprend les règles, les normes, les conventions et les organisations qui encadrent les activités économiques et sociales sur le territoire. Elle s'inspire des concepts régulationnistes de formes institutionnelles et de mode de régulation, en les adaptant à l'échelle territoriale.
- La dimension relationnelle, qui concerne les réseaux et les liens sociaux qui connectent les acteurs territoriaux. Cette dimension comprend les relations de coopération, de compétition, de pouvoir et de confiance qui se développent entre individus et organisations sur le territoire. Elle s'inspire des théories des réseaux et du capital social, en les articulant avec l'approche régulationniste.
- La dimension cognitive, qui concerne les représentations, les savoirs et les compétences qui orientent les actions des acteurs territoriaux. Cette dimension comprend les visions du monde, les modèles mentaux, les connaissances tacites et explicites, et les capacités d'apprentissage présentes sur le territoire. Elle s'inspire des approches cognitives et évolutionnistes, en les intégrant dans une perspective régulationniste.

- La dimension stratégique, qui concerne les projets, les politiques et les initiatives qui visent à transformer le territoire. Cette dimension comprend les stratégies des acteurs publics et privés, les coalitions de développement, et les dispositifs d'action collective mis en œuvre sur le territoire. Elle s'inspire des approches stratégiques et politiques, en les articulant avec l'analyse régulationniste.

Ces quatre dimensions sont interdépendantes et se renforcent mutuellement dans les processus de régulation territoriale. Les arrangements institutionnels structurent les réseaux relationnels, qui influencent à leur tour les représentations cognitives, qui orientent les stratégies des acteurs, qui transforment les arrangements institutionnels, et ainsi de suite dans une dynamique circulaire et cumulative. Le cadre analytique proposé permet d'appréhender les territoires comme des systèmes complexes et évolutifs, caractérisés par des mécanismes spécifiques de régulation qui assurent leur cohérence et leur adaptation. Il offre une grille de lecture pour comprendre les trajectoires territoriales, en mettant en évidence les facteurs institutionnels, relationnels, cognitifs et stratégiques qui les façonnent. Comme le soulignent Ayllón & Miralles (2015), ce cadre analytique ne vise pas à proposer un modèle unique ou normatif de développement territorial, mais à fournir des outils pour comprendre la diversité des configurations territoriales et pour accompagner les acteurs dans leurs démarches de développement. Il reconnaît la pluralité des voies de développement possibles et la nécessité d'adapter les stratégies aux spécificités de chaque territoire.

## 7.2. Proposition d'un cadre analytique intégré

L'approche régulationniste du management territorial a des implications importantes pour les politiques publiques, en proposant une vision alternative du développement territorial et de l'action publique. Elle invite à repenser les objectifs, les méthodes et les instruments des politiques territoriales, en tenant compte des mécanismes de régulation qui structurent les territoires. Selon Boyer & Saillard (2002), l'approche régulationniste suggère plusieurs orientations pour les politiques publiques territoriales :

- Une approche contextuelle et différenciée, qui reconnaît la diversité des configurations territoriales et la nécessité d'adapter les politiques aux spécificités locales. Cette approche s'oppose aux politiques standardisées et uniformes, qui ignorent les particularités institutionnelles, relationnelles et cognitives des territoires. Elle implique une connaissance approfondie des mécanismes de régulation propres à chaque territoire et une capacité à concevoir des interventions sur mesure.
- Une perspective multi-scalaire et articulée, qui prend en compte les interactions entre différentes échelles spatiales (locale, régionale, nationale, globale) et différents domaines d'action (économique, social, environnemental, culturel). Cette perspective s'oppose aux approches sectorielles et cloisonnées, qui négligent les interdépendances entre échelles et domaines. Elle implique une coordination verticale et horizontale des politiques publiques et une attention aux effets systémiques des interventions.
- Une démarche participative et inclusive, qui associe l'ensemble des acteurs territoriaux à la définition et à la mise en œuvre des politiques. Cette démarche s'oppose aux approches technocratiques et descendantes, qui imposent des solutions expertes sans tenir compte des savoirs et des aspirations locales. Elle implique des dispositifs de concertation, de co-construction et d'évaluation participative, qui renforcent la légitimité et l'efficacité des politiques.
- Une vision dynamique et évolutive, qui considère les politiques publiques comme des processus d'apprentissage collectif et d'expérimentation sociale. Cette vision s'oppose aux approches statiques et déterministes, qui conçoivent les politiques comme des plans rigides à mettre en œuvre de manière linéaire. Elle implique une capacité à ajuster les interventions en fonction des résultats observés, des retours d'expérience, et des évolutions du contexte.

- Ces orientations se traduisent par des implications concrètes pour différents types de politiques territoriales :
- Pour les politiques de développement économique, l'approche régulationniste suggère de dépasser les stratégies basées uniquement sur les avantages comparatifs traditionnels (coûts, ressources, localisation) pour valoriser les avantages institutionnels et relationnels des territoires. Elle invite à soutenir les systèmes productifs locaux, à renforcer les réseaux d'innovation, et à développer des filières ancrées territorialement.
- Pour les politiques d'aménagement du territoire, l'approche régulationniste suggère de dépasser les logiques purement fonctionnelles et technicistes pour prendre en compte les dimensions institutionnelles, sociales et culturelles des espaces. Elle invite à concevoir des projets territoriaux intégrés, à valoriser les identités et les patrimoines locaux, et à favoriser les synergies entre différentes fonctions territoriales.
- Pour les politiques sociales et culturelles, l'approche régulationniste suggère de dépasser les logiques assistancielles et sectorielles pour renforcer les capacités d'action collective et les liens sociaux sur les territoires. Elle invite à soutenir les initiatives citoyennes, à valoriser les savoirs et les pratiques locales, et à développer des espaces de rencontre et de coopération entre différents groupes sociaux.

Comme le soulignent Menzori et ces collaborateurs (2021), ces implications pour les politiques publiques ne constituent pas des recettes toutes faites, mais des orientations générales qui doivent être adaptées à chaque contexte territorial. Elles invitent les décideurs publics à adopter une posture réflexive et stratégique, attentive aux spécificités des mécanismes de régulation territoriale et aux potentialités de transformation qu'ils recèlent.

## 8. Conclusion et perspectives de recherche

L'approche régulationniste offre un cadre théorique fécond pour analyser les dynamiques de localisation entrepreneuriale et les mécanismes de régulation territoriale. Elle permet de dépasser les approches économiques traditionnelles en intégrant les dimensions institutionnelles, sociales et politiques dans l'analyse des choix de localisation des entreprises et des trajectoires de développement territorial. L'analyse des déterminants institutionnels des choix de localisation a mis en évidence l'importance des arrangements institutionnels qui structurent l'environnement des entreprises et influencent leurs décisions. Ces arrangements institutionnels créent des "avantages comparatifs institutionnels" qui orientent les choix de localisation en fonction de la compatibilité entre les caractéristiques institutionnelles du territoire et les exigences des entreprises.

L'étude du rôle des formes institutionnelles dans la structuration territoriale a souligné comment ces formes façonnent les relations entre acteurs, les modes d'organisation productive, et les trajectoires de développement. Elles constituent le cadre dans lequel s'inscrivent les dynamiques territoriales et les processus de localisation entrepreneuriale, en créant des spécificités locales qui distinguent les territoires les uns des autres. L'analyse des dynamiques de régulation et de l'attractivité territoriale a montré comment les mécanismes institutionnels influencent la capacité des territoires à attirer et à retenir les entreprises, les investissements et les talents. Ces mécanismes constituent des "actifs spécifiques territorialisés" qui peuvent créer des avantages concurrentiels durables pour les territoires. L'examen des réseaux et du capital social dans la régulation territoriale a mis en évidence l'importance des relations entre acteurs et des ressources relationnelles dans les dynamiques territoriales. Ces éléments complètent et renforcent les mécanismes institutionnels formels, en facilitant la coordination, la confiance et l'apprentissage collectif.

L'analyse de la transformation des modèles de développement territorial a souligné les limites des approches traditionnelles et l'émergence de nouveaux paradigmes plus attentifs aux spécificités territoriales, aux dimensions institutionnelles et sociales, et aux enjeux de durabilité et d'équité. Ces nouveaux paradigmes s'inspirent notamment de l'approche régulationniste et d'autres courants hétérodoxes. L'étude des cas empiriques et des applications de l'approche régulationniste a illustré la diversité des mécanismes de régulation territoriale dans différents contextes géographiques et sectoriels. Elle a mis en évidence l'importance des articulations entre différentes formes de régulation et différentes échelles spatiales, ainsi que le caractère dynamique et évolutif des mécanismes de régulation.

Bien que, la proposition d'un modèle régulationniste du management territorial a offert un cadre analytique intégré pour comprendre, analyser et orienter les processus de développement territorial. Ce modèle articule les dimensions institutionnelle, relationnelle, cognitive et stratégique des territoires, et propose des orientations pour les politiques publiques territoriales. En perspective, plusieurs pistes de recherche méritent d'être explorées pour approfondir l'approche régulationniste de la localisation entrepreneuriale et du management territorial :

- L'analyse des impacts de la transition numérique sur les mécanismes de régulation territoriale, notamment en termes de dématérialisation des activités, de nouvelles formes de proximité, et de recomposition des chaînes de valeur. Cette analyse permettrait de comprendre comment les territoires s'adaptent aux transformations technologiques et organisationnelles induites par la numérisation de l'économie.
- L'étude des relations entre régulation territoriale et transition écologique, en examinant comment les enjeux environnementaux transforment les arrangements institutionnels, les pratiques économiques, et les stratégies de développement territorial. Cette étude permettrait de comprendre les conditions d'émergence de modes de régulation plus durables et résilients.
- L'exploration des formes émergentes de régulation territoriale, telles que les communs territoriaux, les monnaies locales, ou les initiatives d'économie sociale et solidaire. Cette exploration permettrait d'identifier des innovations institutionnelles et sociales susceptibles de renouveler les mécanismes de coordination et de gouvernance territoriale.
- Le développement d'approches comparatives et longitudinales des mécanismes de régulation territoriale, permettant de mieux comprendre les facteurs de diversité et d'évolution de ces mécanismes. Ces approches permettraient d'identifier des régularités et des spécificités dans les trajectoires territoriales, et de tester empiriquement les hypothèses régulationnistes.
- L'approfondissement des implications de l'approche régulationniste pour les politiques publiques territoriales, en développant des méthodes et des outils d'analyse, de conception et d'évaluation adaptés à cette perspective. Cet approfondissement permettrait de renforcer la pertinence et l'efficacité des interventions publiques dans les territoires.

Ces perspectives de recherche témoignent de la richesse et de la vitalité de l'approche régulationniste comme grille d'analyse de la localisation entrepreneuriale et du management territorial. Elles invitent à poursuivre les efforts théoriques et empiriques pour comprendre les mécanismes complexes qui façonnent les territoires et influencent les choix de localisation des entreprises, dans un contexte de transformations profondes de l'économie et de la société.

## REFERENCES / BIBLIOGRAPHIE

- [1] Benko, G., & Lipietz, A. (2000). *La richesse des régions : la nouvelle géographie socio-économique*. Presses Universitaires de France.
- [2] Boyer, R. (1986). *La théorie de la régulation : une analyse critique*. La Découverte.
- [3] Boyer, R., & Saillard, Y. (2002). *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*. La Découverte.
- [4] Chanteau, J.-P. (2017). Théorie de la régulation, régulations, « régulationnistes » : éléments de méthodes et conditions d'une communauté épistémique. *Cahiers d'économie politique*, 72(1), 69-113.
- [5] Courlet, C. (2008). *L'économie territoriale*. Presses universitaires de Grenoble.
- [6] Daviet, S. (2005). *Industrie, culture, territoire*. L'Harmattan.
- [7] Dupuy, C., & Torre, A. (2004). Confiance et proximité. In B. Pecqueur & J.-B. Zimmermann (Eds.), *Économie de proximités* (pp. 65-87). Hermès Science Publications.
- [8] García-Ayllón, S., & Miralles, J. L. (2015). New Strategies to Improve Governance in Territorial Management: Evolving from "Smart Cities" to "Smart Territories". *Procedia Engineering*, 118, 3-11. <https://doi.org/10.1016/j.proeng.2015.08.396>
- [9] Granovetter, M. (1985). Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness. *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510.
- [10] Menzori, I. D., de Sousa, I. C. N., & Gonçalves, L. M. (2021). Urban growth management and territorial governance approaches: A master plans conformance analysis. *Land Use Policy*, 105, 105436. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2021.105436>
- [11] Pecqueur, B. (2006). Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, 124-125(1), 17-32.
- [12] Polanyi, K. (1944). *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*. Beacon Press.
- [13] Putnam, R. D. (1993). *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton University Press.
- [14] Torre, A. (2006). Clusters et systèmes locaux d'innovation : retour critique sur les hypothèses naturalistes de transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'économie de la proximité. *Région et Développement*, 24, 15-44.